

DEPARTEMENT de la SEINE MARITIME  
ARRONDISSEMENT DE DIEPPE

## VILLE D'EU

### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2024/65/DEL/7.5

Séance du 6 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 6 mars, à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

**Présents :** M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, Mme INZANI Béatrice, M. MARTIN Jean-Marie Adjoint, Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse, Mme FIRION Isabelle, M. DANJEAN Laurent, Mme CHAVES Hélène, M. VASSELIN Julien, M. RUELLOUX Samuel, M. DENEUFVE Gilbert, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, Mme BOUQUET Marie-Odile, M. ACCARD Stéphane, M. CARBONNET Yann, M. DUCHAUSSOY Joël, Mme THERIN Aurélie, M. MANGEON Stéphen, M. NORBERT Jean, Mme GAOUYER Marie-Françoise.

formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés :** Mme DOUDET Catherine par M. BARBIER Michel, M. BOSCHER Emmanuel par Mme DUJEANCOURT Anne, M. SEIGNEUR Pascal par M. GODEMAN Sébastien, Mme ROCHE Karine par Mme BRIFFARD Claudine, Mme DELVAL Isabelle par M. ADAM Hervé.

**Absent :**

**Le secrétariat a été assuré par :** M. RUELLOUX Samuel.

Date de convocation : 29/02/2024	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 24	Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de suffrages exprimés : 29	Votes pour : 29
Votes Contre : 0	Abstention : 0

**Objet : ANIMATIONS DU SITE ARCHEOLOGIQUE DE BRIGA – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que les agents du service municipal d'archéologie travaillent pour faire du site de Briga un lieu culturel incontournable qui doit à la fois jouer un rôle de proximité pour les habitants et participer à l'amélioration de l'image et de l'identité du territoire pour attirer des visiteurs extérieurs.

Cette antique agglomération dont la richesse et l'intérêt scientifique ne cessent de grandir s'inscrit de plus en plus comme un véritable produit d'appel pour l'attractivité de notre territoire.

C'est dans ce cadre que des animations sont programmées durant l'été (journées animation du site, concerts, portes-ouvertes, cinéma plein air, accueille jeune public...) pour faire vivre le patrimoine communal et dynamiser le bassin de vie. Pour financer ces activités, des subventions sont sollicités auprès du Département de Seine-Maritime, de la Région Normandie et de l'Etat (Drac de Normandie).

.../...

Les animations de l'été pouvant être subventionnées et étant donné le plan de financement prévisionnel suivant, il est demandé au Conseil Municipal,

Dépenses H.T	Recettes maximales attendues
<u>Montant de l'opération</u> 4500 € HT	Subvention (Conseil départemental) : 1500 € HT
	Part ville : 3000 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de l'Etat, de la Région Normandie, du Conseil Départemental de Seine-Maritime et de tout autre financeur potentiel la subvention la plus élevée nécessaire à la réalisation de ces animations estivales sur le site de Briga.
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à engager l'opération sous réserve de l'attribution des subventions,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir avec les entreprises.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance

Le Maire,  
Michel BARBIER



Le secrétaire de séance,  
Samuel RUELLOUX